TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIETALE

Programme partenarial d'action-recherche

RAPPORT D'ACTIVITES 2018-2019

BILAN & PERSPECTIVES

Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale

SOMMAIRE

I. (RE) MISE EN CONTEXTE 5

I.1 L'origine du programme TES 6

I.2 Les principales hypothèses du programme TES 7

I.3 Les principaux acquis de la période 2015-2018 9

I.4 Les ambitions de la période 2018-2021 10

II. ENJEUX METHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELS 14

III. BILAN 2018-2019 ET PERSPECTIVES 20

III.1 Bilan général 2018-2019 20

III.2 Perspectives : vers des prochains projets de mandats ? 27

III.3 Séminaires, publications et communications 28

IV. POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER 30

V. CONCLUSION REFLEXIVE … ET PROVISOIRE 32

ANNEXE I : LES TERRITOIRES PARTENAIRES 34

ANNEXE II : LES GROUPES THEMATIQUES 38

ANNEXE III : LE GROUPE STRATEGIES TERRITORIALES 41

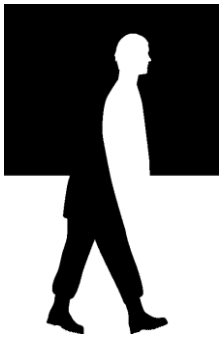

PREAMBULE

L'an dernier, le rapport d'activités 2017-2018 a été l'occasion de faire le bilan de la première phase du programme TES, de 2015 à 2018, et de dessiner les ambitions de la feuille de route pour la deuxième phase, de 2018 à 2021.

Pour le présent rapport d'activités 2018-2019, le parti pris a été :

- de commencer par rappeler le contexte, les hypothèses et les acquis de la première phase, pour ne pas perdre le sens du programme, notamment pour celles et ceux qui l'ont rejoint récemment ;
- de donner des éléments synthétiques de l'avancement du programme. Le lecteur pourra se reporter aux annexes et aux documents plus complets pour approfondir les travaux.

Que chacun.e soit remercié.e pour la qualité de son implication dans ce programme … qui sera ce que nous en ferons collectivement.

I. (RE) MISE EN CONTEXTE

Passant de 13 à plus de 30 partenaires pour la deuxième période (2018-2021) du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale (TES), ce rapport d'activités se veut être autoportant. Il constitue une forme de portail pour « aller plus loin » avec les documents plus complets disponibles.

Nous commencerons par rappeler dans cette partie du rapport :

- L'origine du programme TES (2012-2013) ;
- Les principales hypothèses du programme TES ;
- Les principaux acquis de la première phase de TES (2015-2018) ;
- Les ambitions de la seconde phase de TES (2018-2021).

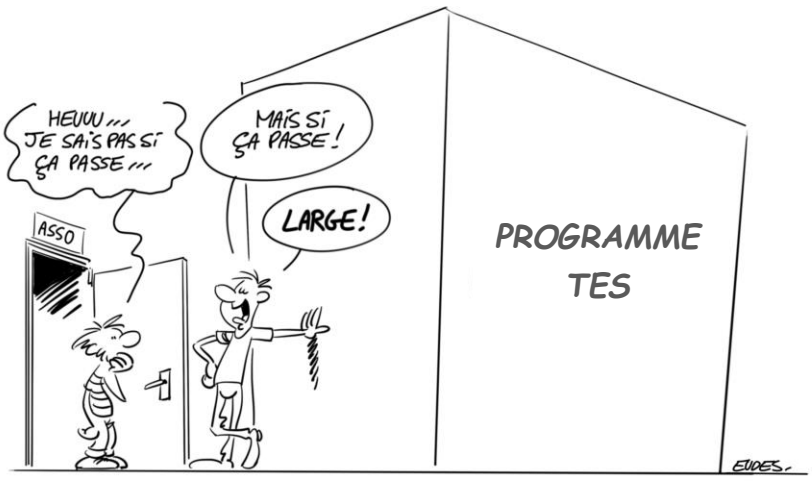

I.1 L'ORIGINE DU PROGRAMME TES

DU DEBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE, DES ETATS REGIONAUX DE L'ENERGIE EN 2012-2013…

Déclinaison du débat national sur la transition énergétique, les *états régionaux de l'énergie* ont été organisés en 2012 et 2013 par la Région des Pays de la Loire et l'Etat, avec l'ambition de construire une vision collective et partagée, avec les citoyens et les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, l'Ecole des mines de Nantes (devenue depuis IMT Atlantique) a coordonné[1], en lien avec environ 30 partenaires, une recherche-action sur les questions sociétales de la transition énergétique.

Les questions posées n'étaient pas tant techniques que sociétales. Elles ont porté sur la vision, les risques, les choix démocratiques..., avec en toile de fond la place de l'énergie dans le développement de nos sociétés.

Près de 90 débats ont ainsi été organisés sur la région des Pays de la Loire, avec environ 2 700 participants. Plus de 1 500 questionnaires individuels ont également été renseignés.

… AUX PRECONISATIONS ISSUES DES DEBATS-CITOYENS

Les *préconisations citoyennes* issues de cette démarche ont été formulées en mai 2013 de la manière suivante :

« La situation énergétique et climatique actuelle nous invite à transformer dès maintenant la société pour faire progresser notre qualité de vie tout en réduisant fortement nos consommations de ressources naturelles et nos impacts sur le monde vivant.

Nos besoins énergétiques doivent être assurés par des ressources renouvelables.

La gouvernance territoriale doit évoluer pour permettre l'implication réelle de citoyens formés, dans les processus de décision comme dans la réalisation des projets de transition, sur la base de principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie, en connexion avec les autres territoires. »

Au total, plus de 5 000 personnes ont participé aux *états régionaux de l'énergie* qui ont conclu sur une vision prospective consensuelle, à l'horizon 2050, lors de la Conférence régionale de l'énergie en mai 2013.

Au-delà de ces préconisations, nombre de participants ont exprimé leur préoccupation et leur envie de passer des discours à l'action, des scénarios aux réalisations … mais sans vraiment savoir comment.

Le programme Transition Energétique & Sociétale est ainsi né de cette phase, après une année d'échanges avec les partenaires.

[1] http://www.mines-nantes.fr/TRANSITION-E

I.2 LES PRINCIPALES HYPOTHESES DU PROGRAMME TES

2015 : LE TON EST DONNE, LE CAP EST FIXE, LE TEMPS EST DESORMAIS A L'ACTION

En réponse aux enjeux écologiques et principalement climatiques (limiter à 2°C l'augmentation de température d'ici 2100 au niveau mondial), la *loi française sur la transition énergétique et la croissance verte* d'août 2015 a fixé des objectifs très ambitieux, comme par exemple : réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (40% d'ici 2030), de 50% nos consommations d'énergie finale d'ici 2050, de 30% notre consommation d'énergie fossile d'ici 2030, passer à 32% d'énergie renouvelable (EnR) d'ici 2030 (16% en 2016). Depuis, d'autres évènements et engagements sont venus s'ajouter : la COP 21, la PPE…

Aussi élevés soient-ils, ces objectifs ne sont pourtant que la déclinaison au niveau national des engagements politiques internationaux basés sur ce que nous disent les scientifiques du GIEC depuis de nombreuses années. Certains les trouvent insuffisants et tardifs, d'autres trop ambitieux et irréalistes.

En mai 2019, fort est de constater que nous n'atteindrons pas ces objectifs avec les échéances annoncées. Quoi qu'il en soit, le ton est donné, le cap est fixé, il est désormais temps d'agir

La nature ne manquera probablement pas de nous rappeler à l'ordre, de nous rappeler la temporalité et la réalité des choses. Les mouvements citoyens le font également depuis quelques mois.

LES LEVIERS DE CHANGEMENT SONT PLUTOT A L'ECHELLE COLLECTIVE ET SYSTEMIQUE DES MODES DE VIE, ET NON A L'ECHELLE DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

Compte tenu des niveaux très importants de réduction de nos consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable (EnR), et ce dans un temps court (quelques dizaines d'années, à l'échelle d'une génération), il est clair que nos modes de vie sont directement interrogés. Qu'il s'agisse de mobilité, d'habitat, d'alimentation, de nos achats en général… nos modes de production et de consommation sont donc structurellement à réinterroger, à faire évoluer.

Or, si les politiques de maîtrise de la consommation d'énergie menées à l'issue du 1er choc pétrolier ont ciblé les comportements individuels, le constat partagé dans les travaux sur la consommation d'énergie est aujourd'hui celui des limites d'une approche centrée sur les seuls arbitrages du consommateur. En effet, les comportements individuels résultent pour une bonne part de dynamiques collectives et de contraintes matérielles qui échappent au contrôle des individus.

Agir sur nos modes de production et de consommation, avec l'énergie comme dénominateur commun au cœur du développement de nos sociétés modernes, conduit alors à mobiliser en interactions l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités et Etat, habitants et associations, salariés et entreprises.

Ces questions nous touchent en effet tous directement dans notre vie quotidienne, tant sur le plan professionnel que personnel. Avec une temporalité aussi courte et des niveaux de transformations aussi profonds, des lois, des arrêtés, des réunions de quartier, des bonus/malus… ne suffiront pas. Même si elle est indispensable, l'action seule de l'Etat et des collectivités ne sera pas suffisante, surtout dans le contexte actuel de défiance de nos systèmes démocratiques.

LES MODES DE VIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Si les modes de vie sont souvent cités, que signifient-ils exactement ? Les modes de vie se caractérisent à différentes échelles :

- Au niveau MACRO avec les cadres structurels de nos sociétés comme les infrastructures de la vie économique, les institutions, les normes, les règles… qui s'imposent à tous consciemment ou non, volontairement ou non ;
- Au niveau MESO, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'une intercommunalité au plus ;
- Au niveau MICRO pour le local (rue, quartier, lieu-dit…).

Comportement ou mode de vie ?

Ne cherchons pas forcément une délimitation précise entre ces trois échelles. Celles-ci n'ont d'intérêt que dans la représentation du *pouvoir d'agir* qu'elles suggèrent. On mesure par exemple la difficulté d'influencer directement le niveau MACRO, contrairement à l'échelle MICRO, voire même MESO. Nous ne nous intéresserons dans le programme TES qu'à ces deux échelles, MICRO (locales) et MESO (intercommunales) et à leur articulation.

Si la question centrale est bien celle de l'évolution des modes de vie, il est nécessaire d'élaborer une grille d'analyse pour caractériser de manière opérationnelle l'impact de projets ou de politiques publiques sur ces modes de vie.

UN PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTION-RECHERCHE … AVEC LES MODES DE VIE EN VISEE

Dans ce contexte est posée l'hypothèse de territorialiser les transitions à engager, d'internaliser la responsabilité et l'envie d'agir localement, d'articuler les initiatives portées par la société civile (entreprises, agriculteurs, habitants) avec une politique publique portée de manière engagée par la collectivité, de favoriser l'émergence de telles dynamiques collectives locales…

C'est tout l'enjeu du programme partenarial d'action-recherche Transition Energétique & Sociétale, dont l'objectif est :

- d'explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique et sociétale, portés par des collectifs de la société civile ;
- d'aider à territorialiser les transitions énergétique et sociétale, à l'échelle d'intercommunalités ayant mis en place des politiques publiques ambitieuses ;
- de viser en final un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie.

I.3 LES PRINCIPAUX ACQUIS DE LA PERIODE 2015-2018

3 DIFFICULTES IDENTIFIEES AU DEMARRAGE : L'APPROPRIATION, LE FAIRE-ENSEMBLE ET LA TEMPORALITE

Le programme TES est né d'un consensus assez large en Pays de la Loire sur l'importance, pour « réussir » la transition énergétique, d'expérimenter de nouvelles articulations entre politiques publiques et projets collectifs énergie-climat (portés par des entreprises, agriculteurs, associations ou habitants).

L'idée sous-jacente était en effet que le principal défi auquel nous étions confrontés n'était pas tant du côté des solutions techniques, mais concernait d'abord notre capacité réelle à « faire ensemble » à tous les niveaux. Voilà, semblait-il, ce qu'il nous fallait avant tout apprendre.

Au-delà de cette conviction, nous ne savions pas très bien dans quoi nous nous engagions. Au-delà d'hypothèses assez générales, nous avons « tâtonné » sur la méthode et la formulation de quatre objectifs du programme, traduisant autant le désir de s'engager dans l'aventure que son caractère exploratoire.

Par ailleurs, nous avions bien conscience des nombreuses difficultés du projet :

- Celle de l'appropriation dans la mesure où il ne s'agissait pas d'une réalisation d'un équipement, d'un investissement permettant d'économiser directement du CO_2 ou encore des ressources fossiles, de créer de l'emploi... L'innovation sociale ou socio-technique n'est pas facilement « vendeur », faute souvent d'indicateurs « concrets » traditionnels à mettre en avant ;
- Celle du « faire ensemble » entre plusieurs organisations et personnes, avec des cultures, des postures et des enjeux différents ;
- Celle de la temporalité, tant sur le plan professionnel qui nous invite à « rester au bureau », que sur le plan politique ou économique en attente de résultats « concrets » et rapides, pour « rendre compte ».

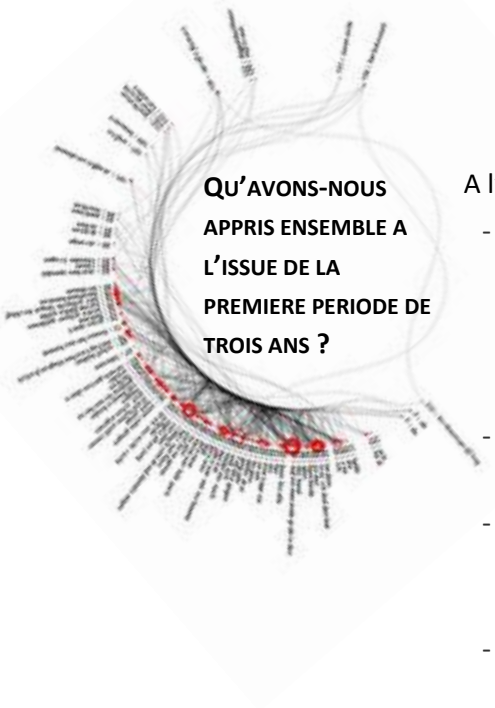

QU'AVONS-NOUS APPRIS ENSEMBLE A L'ISSUE DE LA PREMIERE PERIODE DE TROIS ANS ?

A l'issue de cette période, les membres du Collectif des acteurs ont témoigné :

- **D'UNE MEILLEURE COMPREHENSION ET CARACTERISATION DE L'EMERGENCE DES PROJETS COLLECTIFS** (en zones d'activités, sur la méthanisation agricole, ou les projets associatifs d'habitants), à travers notamment des enquêtes de terrain et d'échanges entre pairs, avec des invariants et des « conditions de réussite » qui ont bien été repérés ;
- **DES PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE EN MATIERE DE STRATEGIE TERRITORIALE** à travers l'expérimentation menée sur l'île d'Yeu ;
- **D'APPORTS THEORIQUES** via des échanges avec les membres de la Coopérative scientifique, permettant au Collectif des acteurs de « s'équiper » sur le plan méthodologique avec des premiers cadres d'analyse ;
- **DU BESOIN DE « VULGARISER » LES TRAVAUX** du programme TES, même s'il reste beaucoup à faire, avec des documents simples, pédagogiques, accessibles à tous, expliquant clairement et avec pertinence les enjeux et les avancées des travaux ;
- **D'UNE REELLE DYNAMIQUE COOPERATIVE** qui s'est installée entre eux, et jugée indispensable par tous : une montée en puissance des différents collectifs.

I.4 LES AMBITIONS DE LA PERIODE 2018-2021

La première période du programme TES (2015-2018) a montré l'intérêt porté par les acteurs énergie-climat des Pays de la Loire pour la proposition de départ : se constituer en collectif afin d'apprendre à mieux « faire ensemble » et porter en commun une stratégie de transition énergétique aux différentes échelles : locale, intercommunale et régionale.

Si les intercommunalités sont bien en charge de la mise en œuvre des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), en articulation avec les services de l'État, les Régions ont été désignées comme « chef de file de la politique énergétique régionale ».

Dans le même temps, d'autres acteurs interviennent sur ces questions, comme les syndicats d'énergie qui, à l'échelle départementale et au-delà de leurs missions traditionnelles de gestion de réseau, accompagnent de plus en plus les intercommunalités dans leurs démarches énergie-climat. Les opérateurs énergétiques, entreprises, fédérations professionnelles, chambres consulaires, syndicats, collectivités, associations… sont également très actifs.

DE TES I A TES II, DE 13 A PLUS DE 30 PARTENAIRES

En première période du programme TES, le socle de confiance s'est construit entre les premiers partenaires et sans lequel il aurait été difficile d'aller plus loin.

L'élargissement du collectif de 13 à 32 partenaires pour la deuxième période (2018-2021), a présenté une opportunité (et un défi) de consolider cette dynamique collective et d'aller plus loin dans le soutien aux initiatives locales en visant un changement d'échelle.

Comment s'y prendre ? Quel projet proposer pour les trois prochaines années ?

… AVEC L'ENJEU D'APPRENDRE A ARTICULER PROJETS COLLECTIFS ET POLITIQUES PUBLIQUES SUR 4 TERRITOIRES PARTENAIRES

En première période, le Collectif des acteurs a travaillé à mieux comprendre les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs à l'échelle locale ou micro, dégageant, à travers les travaux d'enquête et les échanges entre pairs, des premiers invariants et des premières conditions de réussite.

En deuxième période, les objectifs que les partenaires se sont fixés sont :

- De poursuivre et de renforcer ce travail de compréhension des dynamiques de projet auprès des différents milieux (entreprises, agriculteurs, associatifs). Ainsi, les trois groupes de travail mis en place en première période ont été consolidés avec l'arrivée de nouveaux partenaires et passent progressivement d'une démarche exploratoire à une démarche d'action-recherche sur chacun des sujets, en articulation progressive avec les territoires partenaires ;
- D'élargir la focale à l'échelle des intercommunalités pour mieux saisir les conditions d'émergence de territoires socialement innovants dans le champ de la transition énergétique. L'hypothèse posée est que les dynamiques collectives territoriales reposent notamment « *sur la capacité des porteurs de projet à faire converger les sphères du politique, du social et du privé* [2] ».

[2] Juan-Luis Klein, *Les recherches partenariales et collaboratives*, A. Gillet et D.-Gabrielle Tremblay, PUR, 2017

Pour engager cette nouvelle étape, trois territoires ligériens ont rejoint le programme TES aux côtés de l'Île d'Yeu : la Communauté de communes du Pays de Pouzauges en Vendée, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres en Loire-Atlantique et plus récemment (avril 2019) Redon Agglomération, à la frontière de trois départements et des deux régions Bretagne et Pays de la Loire.

Ces territoires seront les terrains privilégiés tout au long de cette période de trois ans. Comme pratiqué en première période pour le projet « Île en transition » sur l'île d'Yeu, un groupe de suivi/appui a été mis en place sur chaque territoire, composé de partenaires de TES et d'acteurs locaux, pour accompagner la démarche d'innovation. Soulignons ici que chaque projet est piloté par les acteurs du territoire eux-mêmes, en l'occurrence par la collectivité partenaire.

C'est sur le terrain de la gouvernance qu'il s'agit en premier lieu d'oser ensemble, de voir jusqu'où il est possible de pousser à une reconfiguration des rôles pour asseoir une démarche coopérative entre acteurs publics et porteurs de projets, au service d'une véritable dynamique collective locale.

LA TRANSITION ENERGETIQUE ET SOCIETALE : UN PROJET DE RESILIENCE ET D'EVOLUTION DES MODES DE VIE

Si la reterritorialisation des enjeux est au point de départ du programme TES, la mobilisation collective locale ne se décrète pas. Elle est plutôt une affaire d'histoires partagées, d'attachements, d'entrelacement de liens, et sans doute aussi de résistances aux multiples « déracinements [3]» que nous éprouvons, associés aux logiques actuelles de consommation, d'accélération et de mise en compétition généralisée des individus et des territoires.

Rappelons-le, la transition énergétique et sociétale s'inscrit dans un projet politique pour une société qui intègre davantage les risques et les changements écologiques déjà en cours. Nous le savons, les changements climatiques et la perte de biodiversité, aujourd'hui largement documentés, auront des impacts majeurs sur nos sociétés.

Projet politique aussi car il appelle, comme le souligne Dominique Bourg[4], à une refonte de nos mécanismes démocratiques. Dans ce contexte, la transition à conduire est une démarche de résilience territoriale. Elle doit porter l'ambition d'une évolution de nos modes de vie : une transformation concomitante de nos techniques et de nos pratiques.

Pour avancer ensemble dans cette direction, l'hypothèse centrale du programme TES est de « faire confiance » aux processus d'innovation sociale à l'échelle des territoires et, en premier lieu, aux projets collectifs portés par les acteurs (entreprises, agriculteurs, associations d'habitants).

Dans cette perspective, le travail engagé lors de TES I sur le cadre d'analyse des modes de vie se poursuit, avec l'élaboration en vue d'une grille pédagogique d'analyse à expérimenter sur des premiers projets de partenaires de TES.

[3] Nous faisons référence ici à la notion d'enracinement telle qu'elle a été proposée par Simone Weil à la fin de sa vie, faisant de l'enracinement l'un des besoins vitaux de l'homme de se construire au sein de milieux sociaux, culturels ou professionnels dans une logique d'émancipation par rapport à toute domination extérieure.

[4] Christian Arnsperger et Dominique Bourg, *Écologie intégrale, pour une société permacirculaire*, PUF, Paris, 2017

LE PCAET, UNE DEMARCHE A DOUBLE TRANCHANT

Dans le domaine de la transition énergétique, l'outil actuel de planification au service de la stratégie territoriale énergie-climat est le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il a été rendu obligatoire pour l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Or, si la vocation première du PCAET est de guider et d'inciter, il peut rapidement être repoussoir s'il est vu comme un instrument purement administratif. Il renforcera alors l'impression de complexité, de cloisonnement des sujets et au fond de déconnexion avec les attentes des habitants. Le PCAET peut donc se présenter pour les acteurs publics et les porteurs de projets, comme à « double tranchant ». L'articulation entre politique publique et projets collectifs est ici directement mise à l'épreuve.

Le PCAET est à fort potentiel de transition territoriale, mais pour peu alors qu'on l'aborde comme un terrain d'apprentissage de la coopération entre acteurs publics et porteurs de projets collectifs. Il va s'y jouer les convergences ou au contraire les blocages, l'appropriation collective ou les clivages, l'émergence d'une vision systémique ou au contraire l'atomisation et le morcellement.

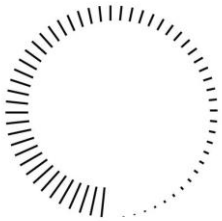

Les stratégies territoriales de transition sont en effet soumises à plusieurs logiques de dynamiques collectives, avec souvent une mise en tension des acteurs :

- Une logique « top down » planificatrice qui se veut rationnelle. Plutôt traditionnelle, elle conduit à poser des objectifs et souhaite s'assurer de l'atteinte de résultats. Elle se revendique d'une vision globale avec une déclinaison locale ;
- Une logique « botum-up », avant tout créative, qui invente à la marge, re-questionne les cadres établis et porte en son sein une revendication de la décision au nom des compétences notamment d'usages. Elle se revendique d'une action locale inscrite souvent ou parfois dans une vision globale ;
- Entre ces deux logiques, sans doute caricaturales, le curseur peut varier, avec des dispositifs dits participatifs qui méritent souvent d'être interrogés. Au-delà de la dénomination de ces dispositifs, leurs sens et leurs traductions opérationnelles sont en effet très différents d'une organisation à l'autre.

Dans ce contexte, les partenaires de TES (à travers le Collectif des acteurs, voir plus loin) de TES ont décidé de prendre ces dispositifs PCAET comme objets et comme leviers pour travailler sur les stratégies territoriales énergie-climat.

A cet effet, un groupe transverse a été mis en place pour travailler sur les conditions d'émergence des territoires socialement innovants en matière d'énergie et de climat. Ce groupe a pour objectif de capitaliser les expériences menées dans le cadre des PCAET en Pays de la Loire et plus particulièrement sur les territoires partenaires. Il doit faire le lien avec les différents réseaux énergie-climat mis en place à l'échelle régionale et départementale.

Face à l'urgence écologique, il faut faire évoluer nos modes de vie

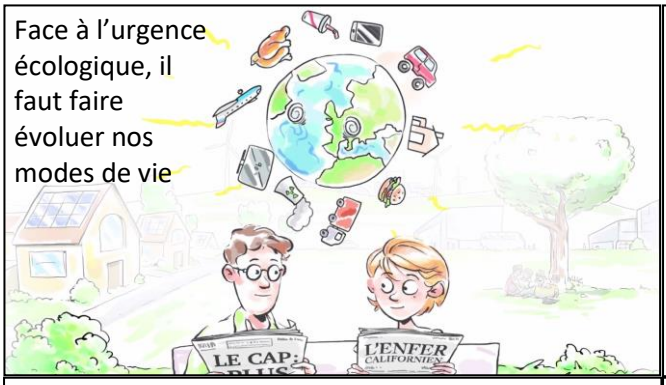

L'Etat et les collectivités ne pourront pas faire seuls, surtout avec la défiance démocratique actuelle

Et si les collectivités facilitaient l'émergence …

… de projets des collectifs d'entreprises, d'agriculteurs, d'habitants …

… sur les communes et les intercommunalités de la Région des Pays de la Loire ?

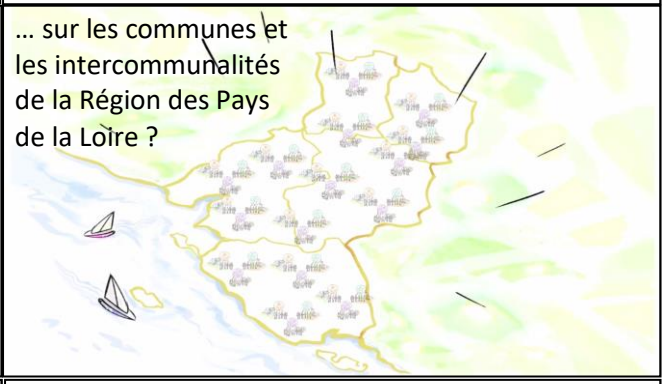

Mais pour faire ensemble, pour coopérer, il faut d'abord changer de regard !

Il faut également prendre son temps, même s'il y a urgence, mais sans le perdre.

Des stratégies territoriales : un dessein … à animer !

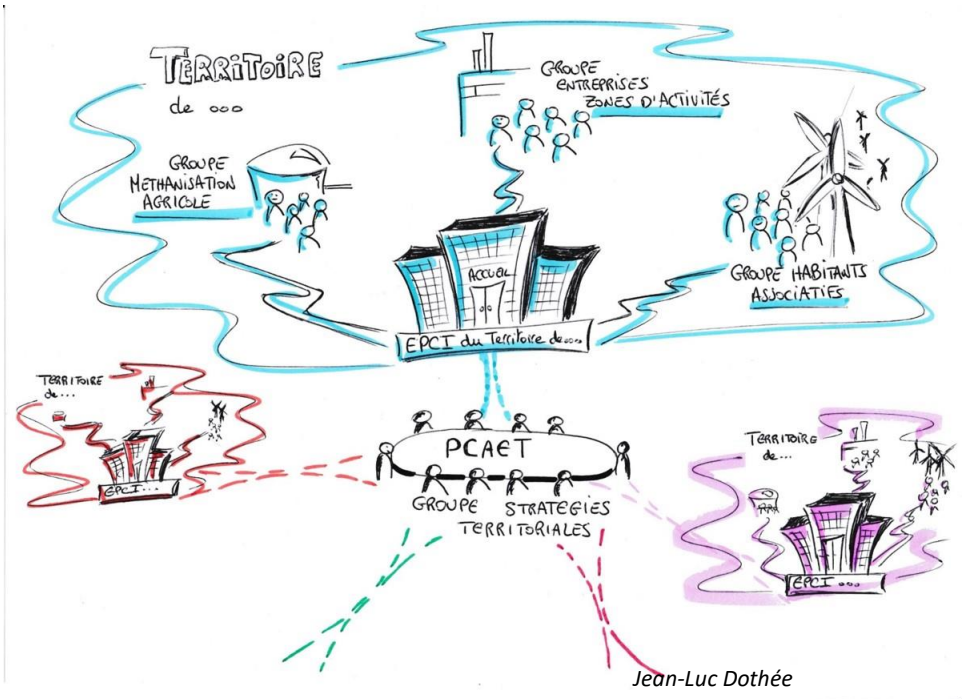

Jean-Luc Dothée

II. ENJEUX METHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELS

LA METHODE ET L'ORGANISATION AUSSI IMPORTANTES QUE LA FINALITE

L'hypothèse posée et visée au cours de la première phase du programme TES a été que la coopération des acteurs ne pourra produire les fruits espérés que si la stratégie s'appuie sur des éléments de méthode et d'organisation pleinement en cohérence avec les objectifs recherchés.

Autrement dit, les organisations impliquées ont été invitées à dépasser la simple représentation au sein du programme TES. Notre responsabilité individuelle et collective, face aux enjeux partagés, nous invite en effet ainsi à surmonter les freins institutionnels, nos représentations limitantes et à oser faire ensemble.

Le fait qu'un grand nombre de partenaires et de personnes impliquées aient suivi le parcours de (dé)formation du Collège des transitions sociétales a aidé aussi à créer les conditions de cette *coopération en confiance*.

Ecoute, transparence, gouvernance et vision partagée, qualité relationnelle, empathie… sont ainsi les ingrédients de cette confiance qui constitue le fondement du programme TES.

Il s'agit non seulement d'une conviction humaine partagée par nombre d'entre nous, mais aussi de la seule manière de tenir dans la durée compte tenue des nombreuses difficultés à surmonter.

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS

Les partenaires contractuels apportent tous leur contribution, d'abord en ressources humaines, et avec en plus pour certains une contribution financière.

La période de contractualisation est de 3 ans, même s'il a été annoncé dès le début en 2015 que le programme s'inscrivait bien évidemment sur du temps (plus) long, par définition même des questions de transitions.

Après une première période 2015-2018 avec 13 partenaires contractuels, la deuxième période 2018-2021 s'est engagée avec 32 partenaires.

Il s'agit de :

Par ailleurs, plusieurs organisations participent à des groupes de travail, sans pour autant être partenaires du programme TES. Il s'agit par exemple de l'AFUL Chantrerie et de l'IEPAD, 2 zones d'activités d'entreprises.

LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME PARTENARIAL TES

La gouvernance du programme partenarial TES est organisée autour de plusieurs collectifs :

- Un Comité de pilotage ;
- Un Collectif des acteurs ;
- Une Coopérative scientifique.

L'articulation entre ces collectifs aménage un *espace partenarial* associant les acteurs et les scientifiques.

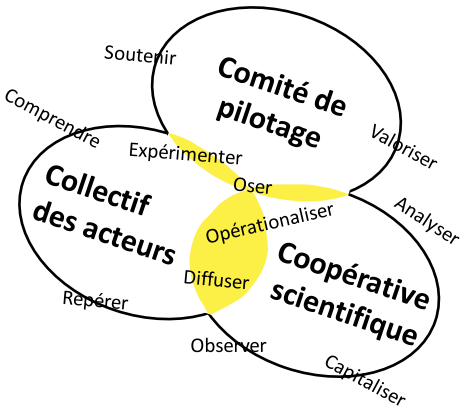

Différents espaces partenariaux du programme TES

L'EQUIPE DE COORDINATION

L'équipe de coordination du programme partenarial TES anime les travaux sans pour autant se substituer au Collectif des acteurs (voir ci-dessous) pour les orientations à décider.

L'équipe de coordination est composée de :

- Samuel Aubin, chargé de projet de recherche au sein du Collège des transitions sociétales et coordinateur du programme TES ;
- Ludovic Bertina, chargé de projet de recherche pour le programme TES au sein d'IMT Atlantique ;
- Fabienne Bretécher, assistante du Collège des transitions sociétales ;
- Bernard Lemoult, directeur de recherche à IMT Atlantique et directeur du programme TES.

Samuel Aubin

Fabienne Bretécher

Collège des transitions sociétales

Ludovic Bertina

Bernard Lemoult

IMT Atlantique

LE COMITE DE PILOTAGE

Compte tenu de la dimension partenariale du programme TES, la gouvernance se veut être représentative, opérationnelle et simple. Le Comité de pilotage se compose des représentants des partenaires contractuels, accompagnés des personnes impliquées dans le Collectif des acteurs.

Les organisations qui participent aux travaux, sans être partenaires, sont invitées au Comité de pilotage qui se réunit une fois par an.

Le Comité de pilotage a pour principal objectif de :

- Echanger sur l'avancement du programme et de débattre des orientations proposées ;
- Emettre des recommandations ;
- Prendre connaissance et échanger sur le bilan financier présenté ;
- S'exprimer (vote) sur le présent rapport annuel d'activités.

Sur le plan formel, seuls les partenaires ayant contractualisé pour 3 ans sur le programme TES ont le droit de vote. Le principe retenu est « une organisation égale une voix ». La majorité au 2/3 des membres présents ou représentés est alors requise pour toute décision. Enfin, les décisions prises en Comité de pilotage se font en priorité sur la recherche du consensus.

LE COLLECTIF DES ACTEURS AVEC …

Le Collectif des acteurs pilote l'action-recherche partenariale, avec l'appui de l'équipe de coordination.

Le Collectif des acteurs est composé des organisations partenaires. Il se réunit environ 4 fois par an, avec pour rôle de :

- Co-construire avec les acteurs régionaux une proposition de stratégie régionale de mise en œuvre de la transition énergétique, avec l'évolution des modes de vie en visée ;
- Piloter la mise en œuvre des objectifs opérationnels, avec l'aide de l'équipe de coordination ;
- Co-construire avec la coopérative scientifique l'espace partenarial d'action-recherche.

C'est principalement au sein de ce collectif que des capacités de *faire ensemble* se développent.

Les membres du Collectif des acteurs ont souhaité rédiger une charte exprimant les termes et les conditions d'engagement au sein de ce collectif :

… UNE CHARTE D'ENGAGEMENT

Au regard des niveaux de transformations de nos modes de vie pour répondre aux enjeux climatiques, et donc aussi sociaux, qui se font de plus en plus pressants, et ce dans une temporalité très courte à l'échelle humaine, des acteurs de la région des Pays de la Loire ont souhaité agir ensemble dans le cadre du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale (TES).

Ce programme a pour ambition de travailler :

- *Sur les conditions d'émergence et de développement de projets locaux de transition énergétique, portés par des collectifs d'entreprises, d'agriculteurs ou encore d'habitants, en lien avec des politiques publiques engagées ;*
- *Sur l'articulation des échelles géographiques, du local au régional.*

Pour ce faire, la mise en collectif, en lien, en réseau, en communauté… du plus grand nombre d'acteurs de la transition énergétique, au niveau régional, sera nécessaire.

La présente charte précise les termes et les conditions d'engagement au sein du Collectif des acteurs du programme TES :

- *Les organisations partenaires reconnaissent partager cet objectif commun. Ils s'engagent à s'impliquer et à faire ensemble pour y contribuer ;*
- *Au sein du Collectif des acteurs qui les rassemble, les membres représentent leur organisation. Ils sont en capacité, si possible, de prendre des décisions en son nom, sinon d'exprimer sa position, voire de solliciter si nécessaire ses instances décisionnelles. Ils proposent collectivement des orientations du programme TES, ainsi que la venue de nouveaux partenaires. Ils s'impliquent dans le suivi des travaux ;*
- *Les membres du Collectif des acteurs développent des modalités d'écoute et de bienveillance, de coopération et de croisement des regards, de transparence et de confidentialité, sources de création de confiance ;*
- *L'articulation entre les dimensions institutionnelles et personnelles de l'engagement des acteurs est une condition de réussite de la mise en coopération du collectif.*

LA COOPERATIVE SCIENTIFIQUE…

La Coopérative scientifique, nom que ses membres ont souhaité lui donner après la première phase de TES, a pour objectif de suivre les différents dispositifs du programme, de capitaliser sur les expériences et de formuler des préconisations tant pour le programme lui-même que pour les membres du Collectif des acteurs.

Elle est composée de chercheurs ou de personnes reconnues dans leur domaine de spécialité. Les profils sont volontairement très divers, du prospectiviste au géographe, de l'économiste au sociologue, de l'énergéticien à l'agronome…

Elle se réunit deux fois par an, dont un séminaire d'approfondissement début septembre avec le Collectif des acteurs.

… ET SES MEMBRES

Les membres de la Coopérative scientifique sont les suivants :

Du haut à gauche en bas à droite : Guilhem Anzalone (agronome), Samuel Aubin (sociologue), Christine Audoux (sociologue), Ludovic Bertina (sociologue), Carine Dartiguepeyrou (politologue), Cyria Emelianoff (géographe), Louis Henry (architecte), Bernard Lemoult (énergéticien), Bruno Maresca (sociologue), Florence Osty (sociologue), Michel Renault (économiste), Alain Retière (agronome), Claire Roumet (économie et politiques européennes), Andreas Rudinger (sciences politiques), Marie-Christine Zelem (sociologue)

REUNIONS DES COLLECTIFS DU PROGRAMME TES II

Planning des réunions des différents collectifs du programme TES II :

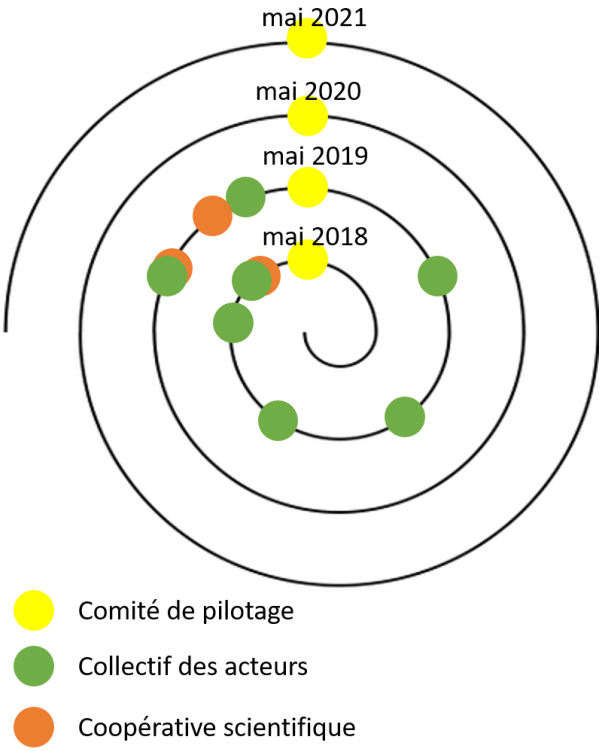

III. BILAN 2018-2019 ET PERSPECTIVES

L'idée dans ce chapitre est d'esquisser un bilan général de l'année écoulée et de dessiner les principales perspectives pour l'année prochaine.

Des éléments plus détaillés relatifs aux groupes de travail sont donnés dans les annexes I à III.

III.1 BILAN GENERAL 2018-2019

La première rencontre du Collectif des acteurs, en juin 2018, a permis de faire connaissance avec les nouveaux partenaires et de bâtir le programme de travail. À Doué-la-Fontaine, en novembre 2018, ce Collectif a posé les premières « briques » d'une stratégie territoriale de transition. Partant de là, le travail de questionnement et de suivi des démarches territoriales expérimentales a été lancé à Erdre et Gesvres en janvier 2019 puis à Pouzauges en avril 2019. La prochaine rencontre est prévue à Redon en juin prochain.

Les groupes thématiques, au sein desquels les partenaires se sont répartis, se sont réunis de leur côté au rythme d'une réunion environ tous les deux mois. À l'issue de cette première année, l'heure est venue de tirer un premier bilan.

Où en sommes-nous ? Qu'avons-nous réalisé ou engagé ? Quels enseignements tirer pour la suite de TES II ?

ESQUISSE D'UN BILAN GENERAL DE TES II

Avant de revenir plus en détail sur les travaux des différents groupes, nous pouvons esquisser un bilan plus général ainsi qu'une mise en perspective.

Côté bilan, après avoir rappelé les objectifs prioritaires de l'année, nous partirons de la rencontre internationale francophone qui a marqué le passage entre les deux étapes de TES (2015-2018) et (2018-2021). Nous évoquerons ensuite le rôle moteur que jouent désormais les territoires dans le dispositif d'action-recherche et, en retour, l'appui proposé par TES. Enfin, nous reviendrons sur la relative « mise en sommeil » pendant quelques mois de la démarche « Île en transition » sur l'île d'Yeu, sur l'engagement récent de Redon Agglomération dans le programme, et enfin sur les premiers résultats des travaux sur les modes de vie.

TERRITORIALISER LES TRAVAUX DE TES

Rappelons, en amont de ce bilan, ce qui était prioritaire sur cette période. Que devait-on réussir ensemble dans ces premiers mois pour poursuivre dans les meilleures conditions ? Il faut redire ici que la notion « d'action recherche » a illustré, au démarrage de la deuxième étape du programme (2018-2021), la volonté des partenaires de poursuivre ensemble un projet avant tout « politique » : mettre en œuvre conjointement la transition énergétique et sociétale entre acteurs publics et « société civile » sur les territoires, dans une perspective d'évolution de nos modes de vie.

Pour cela, et fort des enseignements tirés (TES I) sur les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs de transition, l'objectif principal de l'année 2018-2019 était d'engager, comme sur l'île d'Yeu, la territorialisation des travaux de TES sur les Communautés de communes d'Erdre et Gesvres, du Pays de Pouzauges ainsi que sur Redon Agglomération dès que la collectivité serait entrée dans le programme : territorialiser pour agir.

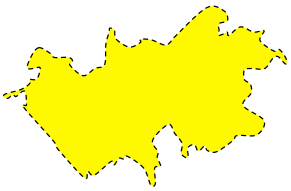

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG)
12 communes
60 000 habitants

Commune de l'Île-d'Yeu
4 800 habitants

Communauté de communes du Pays de Pouzauges
10 communes
24 000 habitants

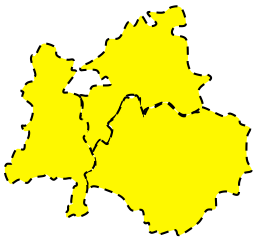

Redon Agglomération
31 communes
68 000 habitants
2 Régions, 3 Départements

Note : L'Île-d'Yeu n'est pas rattachée à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), mais est dans le canton de L'Île-d'Yeu (N°7) du Département de Vendée.

Cet objectif de territorialisation devait aussi orienter les réflexions des trois groupes thématiques (agricole, zones d'activités et citoyens) ainsi que bien entendu celle du groupe transverse sur les stratégies territoriales.

Un autre objectif important de l'année était également de poursuivre la capitalisation des travaux engagés en première étape sur les modes de vie dans la perspective de produire des outils pédagogiques et méthodologiques.

Notons enfin, que le Collectif des acteurs devait relever le défi d'un élargissement significatif du groupe partenarial, de 13 à 32 partenaires. C'est sans aucun doute à la Chantrerie, début juin 2018, lors de la rencontre internationale francophone, que s'est opéré le passage entre les deux étapes de TES.

LA RENCONTRE INTERNATIONALE FRANCOPHONE DE JUIN 2018

Cette rencontre a marqué les participants et a été de toute évidence un tremplin pour engager rapidement les travaux de TES II.

Les 6, 7, 8 et 9 juin 2018, plus de 120 participants, porteurs de projets collectifs, acteurs-chercheurs, chercheurs-acteurs, élus, responsables en collectivité, en entreprise, dans des associations, responsables d'organismes d'Etat, sont venus échanger et partager leurs expériences en matière de capacités collectives, de savoir-faire, de méthodologies … mais aussi formuler collectivement quelques préconisations de politique publique pour mieux en favoriser la diffusion.

Clôture de la rencontre internationale francophone, 8 juin 2019

A partir des différents ateliers, 11 propositions ont été retenues (voir le Carnet de bord issu des rencontres).

Parce qu'elles répondaient aux préoccupations centrales du programme partenarial TES, 3 préconisations (*la création d'espace-tiers, partir des initiatives locales, faire évoluer les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des aides financières*) ont été reprises par le Collectif des acteurs pour commencer à travailler sur une stratégie territoriale. Ces propositions ont alors été déclinées sous forme d'actions concrètes, en identifiant les enjeux, les conditions de réalisations et les précautions de mise en œuvre.

Deux autres « briques » ont également été ajoutées par les partenaires, à savoir la mise en place d'une action/formation pour « *embarquer les élus* » et *la construction de « récits »* sur les territoires.

S'appuyant ainsi sur la richesse des échanges et des productions de cette rencontre internationale francophone, le Collectif des acteurs a rapidement pu poser les bases d'une réflexion stratégique et la confronter à deux retours d'expérience particulièrement éclairants :

- celui de la commune de Loos-en-Gohelle (démonstrateur ADEME), avec notamment l'organisation d'une rencontre d'une journée avec Jean-François Caron, maire de la commune ;
- celui de Saint-Camille au Québec, cas étudié par les chercheurs du laboratoire CRISES, présents à Nantes en juin 2018.

LE ROLE MOTEUR DES TERRITOIRES PARTENAIRES

Cela ne fait que quelques mois, mais on pourrait parfois avoir l'impression que les acteurs d'Erdre et Gesvres et de Pouzauges sont impliqués dans le programme TES depuis le départ, tant ils ont trouvé rapidement leur place dans le Collectif des acteurs et se sont saisis des différentes propositions pour appuyer leurs projets en local. Alors que les rencontres se déroulent successivement sur les différents territoires, Erdre et Gesvres, Pouzauges, Redon …, c'est, avec eux, en partant des situations et projets locaux, que les partenaires travaillent et identifient les expérimentations à suivre.

Ainsi, le Conseil de développement de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) a engagé, avant même l'entrée de la collectivité dans TES, une démarche novatrice de repérage des initiatives collectives sur le territoire. La collectivité, de son côté, porte une stratégie de développement durable

ambitieuse au sein de laquelle les différents axes de travail de TES trouvent leur place : les projets sur les zones d'activités, le volet agricole, les projets citoyens et, plus globalement, la question de la gouvernance à inventer pour « faire ensemble » sur le territoire. Cette dernière question inclue de nouveaux espaces de coopération tels que des « tiers lieux » ou des « fabriques de territoire ».

A Pouzauges, la collectivité souhaite innover en matière de participation citoyenne en s'appuyant notamment sur la création d'un Conseil de développement de « nouvelle génération ». Au-delà, il s'agit de co-construire une vision partagée.

Si les deux territoires souhaitent avancer de concert dans le sens de la transition énergétique et sociétale, ils sont porteurs chacun, comme l'ont montré les entretiens réalisés auprès d'une trentaine d'acteurs, d'une vie sociale particulière, avec ses héritages, ses forces et ses problématiques.

Sur Erdre et Gesvres, la Communauté de communes peine aujourd'hui à « faire territoire », à susciter des dynamiques coopératives depuis un périmètre administratif assez éloigné de la vie sociale locale. Alors que le territoire de cette intercommunalité est plutôt riche, une sorte de stratification sociale territoriale s'opère, sous l'effet notamment du prix du foncier. La cohésion sociale est un enjeu fort.

A Pouzauges, à contrario, la coopération est inscrite dans les habitudes de la vie bocagère. Les acteurs se connaissent et travaillent déjà ensemble. Voilà une force pour aborder les transitions à venir. En revanche, la mise en action collective sur les enjeux de demain apparait plus difficile. Comment, paradoxalement, mobiliser un territoire qui va plutôt bien, en tout cas mieux qu'ailleurs, grâce notamment à une présence industrielle qui perdure ? Comment anticiper alors les bouleversements à venir ? Les acteurs identifient ici encore le besoin de co-construire une vision de l'avenir pour susciter l'engagement.

L'APPUI DE TES AUX TERRITOIRES ET AUX ACTEURS

Très vite, à Erdre et Gesvres comme à Pouzauges, les Comités de suivi TES se sont mis en place afin d'accompagner les démarches locales. Regroupant, au sein du Collectif des acteurs, les partenaires « naturels » des deux territoires, ces comités se sont aussi ouverts aux acteurs locaux en proposant ainsi un espace innovant (élus, services, acteurs locaux, partenaires extérieurs) pour travailler sur la gouvernance des stratégies territoriales de transition énergétique et sociétale.

A Pouzauges, ce sont les entretiens réalisés par TES qui ont été l'occasion, pour les acteurs locaux rencontrés, de témoigner de leur intérêt pour la démarche et donc d'être ensuite associés au Comité de suivi.

Ainsi, si les territoires jouent un rôle moteur dans le programme TES II, la démarche partenariale d'action-recherche constitue en retour un appui et une ressource grâce notamment à la mise en place « d'espaces tiers » comme ces Comités de suivi, utiles au croisement de regards entre acteurs et à la mise en coopération.

En effet, concernant les politiques locales, le temps est révolu (ou devrait l'être) où on se répartissait entre différents échelons les compétences et les missions. Seule la coopération entre l'ensemble des acteurs peut permettre d'avancer

concrètement sur les territoires sur des sujets de transition comme les mobilités par exemple. Ce sujet est crucial pour les communes, les intercommunalités, le département, la Région…. L'enjeu d'articulation ne peut pas en effet être réduit à une simple répartition des tâches.

LE GROUPE THEMATIQUE AGRICOLE

Autre exemple, celui de la méthanisation agricole. Le groupe TES dédié expérimente en direct l'intérêt de la démarche partenariale pour croiser des approches au départ bien différentes : celle des « acteurs de la filière » qui poursuivent d'abord un objectif de production de biogaz et celle des « acteurs territoriaux » pour qui les projets de méthanisation ne font sens que s'ils s'inscrivent dans une stratégie locale agricole et alimentaire. La territorialisation de l'approche élargit alors, bien au-delà du voisinage, la question de « l'acceptabilité sociale » des projets pour faire ressortir, à côté des enjeux techniques et financiers, leur dimension sociale et politique.

LE GROUPE THEMATIQUE ZONES D'ACTIVITES

De même, les échanges organisés cette année par le groupe TES dédié aux zones d'activités ont montré la pertinence de l'approche par les dynamiques collectives (2015-2018) pour soutenir les politiques dites d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) ou d'économie circulaire. Là encore, la réflexion sur la gouvernance et l'animation est cruciale pour rendre les entreprises actrices. Les expériences de la Chantrerie ou de la Chevrolière, étudiées lors de la première étape de TES, ont notamment fait écho aux préoccupations des acteurs rencontrés à Doué-la-Fontaine. Pour continuer à soutenir les échanges entre pairs en Pays de la Loire et à favoriser l'émergence de projets collectifs, le groupe a finalisé une plaquette pédagogique sur les conditions de réussite des projets collectifs.

LE GROUPE THEMATIQUE ENERGIE CITOYENNE

Enfin, concernant les projets d'énergie EnR citoyens, le groupe thématique TES prépare pour décembre 2019, une journée rassemblant collectivités et citoyens autour de nouveaux modèles de coopérations.

Ouvrir et animer des espaces tiers pour « faire ensemble » voilà ce qui, au fond, a été le chemin de TES tout au long de cette année 2018-2019, que ce soit à l'échelle des territoires, des thématiques ou du Collectif des acteurs.

EN QUELQUES MOTS…

Nous avons évoqué le rôle important joué cette année par les acteurs d'Erdre et Gesvres, ainsi que de Pouzauges. Nous avons évoqué aussi, nous y reviendrons plus en détail, les travaux des différents groupes thématiques et de suivi dans lesquels les partenaires se sont mobilisés.

L'ÎLE D'YEU FAIT UNE PAUSE…

L'année 2018-2019 a été marquée par la relative mise en retrait de l'Île d'Yeu pendant plusieurs mois, suite au départ du chargé de mission sur la transition énergétique. La complicité et l'engagement conjoints du chargé de mission et de l'adjoint au Maire en charge du sujet étaient forts. Le binôme élu/technicien est un rouage essentiel pour la mise en œuvre des politiques publiques sur les territoires. Il a fallu du coup prendre le temps nécessaire pour un nouveau recrutement et pour relancer une dynamique autour du PCAET.

REDON AGGLOMERATION

Sur Redon, l'année 2018-2019 a été nécessaire pour préparer un véritable engagement politique de la collectivité. Suite à la participation de Redon Agglomération au dernier Comité de pilotage, puis aux premières réunions du Collectif des acteurs, un séminaire a été organisé avec l'ensemble des maires de l'agglomération sur le thème des transitions sur le territoire et d'une nouvelle approche proposée pour mener le PCAET. En amont, une rencontre bilatérale entre le Président de la collectivité et l'équipe de coordination de TES avait été organisée. Cette rencontre venait s'inscrire dans un travail de plusieurs mois de préparation réalisé avec Energie citoyenne en Pays de Vilaine (EPV). À ces différentes occasions, le programme TES et ses objectifs en matière d'innovations ont pu être discutés à la lumière des enjeux et des échéances climatiques, écologiques. En mai 2019, le Conseil communautaire approuvait à l'unanimité l'engagement dans le programme TES. Il n'est pourtant pas si évident, pour les élus, d'engager une démarche nouvelle, engageante à l'approche des échéances électorales. L'heure pourrait plutôt être d'attendre.

LES MODES DE VIE EN LECTURE PEDAGOGIQUE…

Depuis plus de deux ans au sein de TES, le groupe stratégies territoriales a réalisé un travail d'appropriation à partir des travaux de Bruno Maresca, sociologue et membre de la Coopérative scientifique, sur la notion de modes de vie. Partis de l'intuition de départ, qu'au-delà du « jargon académique » parfois peu compréhensible pour le plus grand nombre, l'approche proposée par le sociologue était intéressante, ils aboutissent aujourd'hui à une proposition méthodologique opérationnelle sous la forme d'une grille de lecture des projets.

Il a fallu pour cela dépasser les moments où l'on ne comprend plus rien soi-même, les moments où l'autre ou le collectif semble ne pas avancer et faire confiance. Voilà qui nous encourage à poursuivre et à croire que c'est tous ensemble, malgré les difficultés inévitables, le temps à consacrer, que nous pourrons porter les innovations sociales et territoriales que la transition réclame. Mais ne tardons pas trop quand même !

La présentation des travaux est programmée pour septembre 2019.

FAIRE EVOLUER NOS MODES DE VIE ?

AGIR SUR 6 DOMAINES

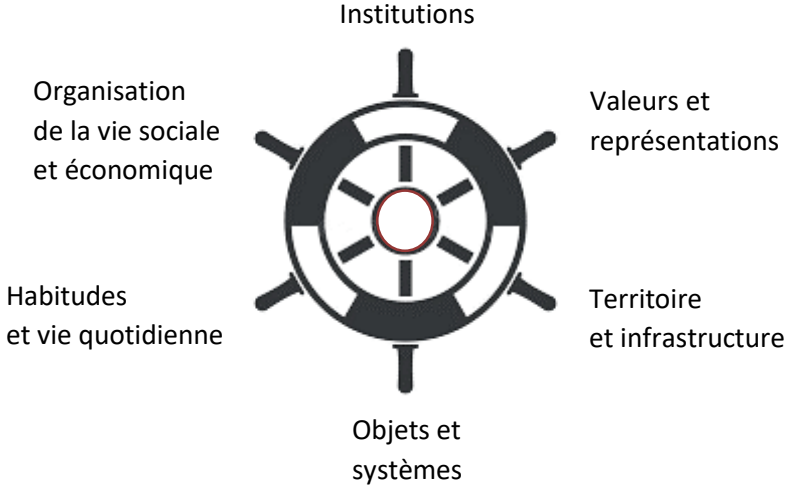

LE TEMPS NECESSAIRE POUR « FAIRE ENSEMBLE »

Ces évènements et d'autres illustrent, chacun à leur façon, le temps qu'il nous faut accepter de prendre si nous voulons vraiment « faire ensemble », c'est à dire nous appuyer sur l'engagement des acteurs, sur les dynamiques et l'intelligence collectives plutôt que de faire seul, plus vite croit-on.

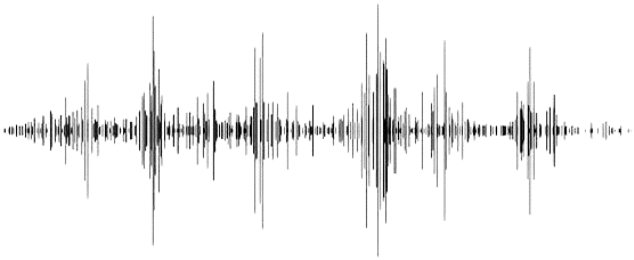

III.2 PERSPECTIVES : VERS DES PROCHAINS PROJETS DE MANDATS ?

Pour l'année 2019-2020, et après la mise en place cette année du dispositif d'action-recherche tourné vers les territoires d'expérimentation, il s'agira de poursuivre les expérimentations engagées sur les différentes briques identifiées pour les stratégies de transition énergétique et sociétale.

Repérer et mettre en lien les initiatives collectives locales, travailler sur les conditions de création de « tiers lieux » ou encore de « fabriques » de territoires, qui sont différents espaces de coopération entre acteurs et entre habitants, seront au menu du programme de l'an prochain.

De nouvelles modalités de gouvernance seront à expérimenter pour co-construire avec les citoyens des visions partagées de territoire. De nouvelles modalités d'aide (financière, méthodologique, logistique...) pour les projets collectifs de transition seront à travailler, de même qu'une proposition d'un dispositif adapté permettant d'« embarquer » les élus, les « premiers de cordée », dans ces stratégies de transition.

A propos des élus et des citoyens, l'année 2019-2020 sera marquée par les élections municipales prévues en mars 2020. Pour les intercommunalités, et plutôt que d'attendre l'arrivée des nouvelles équipes, nous pourrions saisir ce moment démocratique, avec l'aide de TES, pour inscrire la transition énergétique et sociétale, ainsi que les nouvelles pratiques de gouvernance, au cœur des prochains projets de mandat.

C'est ce qui se profile sur Erdre et Gesvres, suite à l'enquête menée auprès des habitants, qui a placé ces enjeux en première ligne et avec l'organisation programmée de temps d'échanges entre élus et habitants. C'est aussi ce qui pourrait se travailler sur les autres territoires, en particulier sur Pouzauges, tout au long de l'année autour de la mise en place des Comités de suivi rassemblant les élus, les services, les acteurs du territoire et les partenaires.

Enfin, peut-être avons-nous besoin, avant tout, pour faciliter la mobilisation du plus grand nombre sur les territoires, de récits évocateurs qui donnent envie. Nous sommes en effet profondément des êtres de désir et de tous temps, nous construisons nos vies et nos sociétés en racontant des histoires. Aussi, la deuxième année de TES II démarrera par le séminaire réunissant le Collectif des acteurs et la Coopérative scientifique sur le thème de cette « mise en récit de la transition ». La rencontre aura lieu à Erdre et Gesvres les 5 et 6 septembre 2019.

De quoi s'agirait-il à propos de mise en récit ? S'inscrire dans des héritages, ceux du monde dont nous venons, et oser rêver à celui qui vient ? Malgré les menaces, donner du sens à la mobilisation collective ? Mettre en lien, sur les territoires, des histoires différentes, des façons différentes d'entrer dans la transition, permettre des rencontres ? En tous cas sans doute se donner envie tout simplement de vivre et de faire ensemble sur Erdre et Gesvres, l'île d'Yeu, Redon, Pouzauges … et ailleurs.

III.3 SEMINAIRES, PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

Depuis le lancement en mai 2018 de la seconde phase du programme TES, plusieurs séminaires, publications et communications ont été réalisés :

SEMINAIRES, COMMUNICATIONS ET INTERVENTIONS

- *Rencontre internationale francophone sur la transition énergétique & sociétale*, Membres du programme TES, Carnet de bord, 6, 7, 8 & 9 juin 2018, Nantes *;*
- *Rencontre entre les POTEs et TES*, Samuel Aubin, Anne Gobbey (ADEME PDL), Christiane Maurer (Energy Cities) et Bernard Lemoult, 3 et 4 juillet 2018, Dijon et Luzy ;
- *Territoires en transition énergétique et sociétale : l'enjeu du "faire ensemble"*, Bernard Lemoult, les nouveaux enjeux prospectifs des territoires, Colloque de Cerisy, 1er septembre 2018, Cerisy-la-Salle ;
- *Le Climat Change … et nous ? - De l'urgence climatique à l'urgence de faire ensemble*, Bernard Lemoult, 1er octobre 2018, Pays Vallée de la Sarthe, Sablé-sur-Sarthe ;
- « *Un peu moins de "moi-je" et un peu plus de "nous" »,* Samuel Aubin*,* Revue CLER infos, N°120, automne 2018 ;
- *Comité d'experts autour de l'accompagnement des territoires à la conduite du changement* porté par l'ADEME : Samuel Aubin, Laure Dobigny (Université de Genève), Anaïs Rocci (ADEME) et Olivier Pastor (Université du Nous), 24 septembre 2018, Paris ;
- *Présentation du Programme TES*, Samuel Aubin, Réseau énergie-Climat de Vendée, 2 octobre 2018 ;
- *Territoires en transition énergétique et sociétale : quels rôles pour les dynamiques collectives en Pays de la Loire*, Samuel Aubin, Cyria Emelianoff, 8-9 octobre 2018, Premières Journées du réseau ENGAGE "Climate-energy : engaging social sciences", Paris ;
- *Transition énergétique et citoyenne : quelle place pour la sobriété ?*, Samuel Aubin, Rencontre du Labo ESS, 29 octobre 2018, Paris ;
- *Coopération et mobilisation des élus***,** Samuel Aubin, Réseau Ecologie Industrielle Territoriale (EIT), 6 novembre 2018, CC Pays de Mortagne **;**
- *Transition énergétique, transition numérique, transitions sociétales dans les territoires*, Bernard Lemoult, Journées de l'Economie sur les transitions sociétales dans les territoires, 6 novembre 2019, Lyon ;
- *Tous acteurs de la transition énergétique ! - S'engager vers des modes de vie durables*, Bernard Lemoult, 5 décembre 2018, Vendée Grand Littoral, Talmont-Saint-Hilaire ;
- *Quel rôle des sciences humaines, sociales et politiques pour réussir la transition énergétique ? - Quelle gouvernance des questions d'énergie-climat pour la mise en œuvre effective de la transition énergétique ?* Bernard Lemoult, 13 décembre 2018, Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD), Paris ;

- *Les ressorts de la coopération pour les transitions énergétique*s**,** Samuel Aubin, Journée thématique du Réseau Rural Régional sur l'accompagnement au changement, 13 décembre 2018, Nantes ;
- *Les capacités d'actions d'un habitant/citoyen dans la transition écologique,* Samuel Aubin, Conseil de développement de la CARENE, 14 janvier 2019, St-Nazaire ;
- *Les enjeux de la transition énergétique vu du programme TES,* Samuel Aubin, séminaire des élus du Pays de Redon, 4 mars et 29 avril 2019, Redon ;
- *La Chantrerie, un territoire du faire-ensemble*, Bernard Lemoult, Samuel Aubin, Rencontre avec le Labo de l'ESS, 6 mars 2019 ;
- *Enjeux et ressorts de la coopération pour la transition énergétique,* Samuel Aubin, Yannick Régnier (CLER), Laurent Gaudicheau (Communauté de Communes du Mené), Fanny Debarre (Cabinet Téhop), Réseau Energie-Climat de Vendée, SyDEV, 27 mars 2019, La Roche-sur-Yon ;
- *De la réalité réelle de la réalité,* Bernard Lemoult, groupe de militants socialistes, 9 avril 2019, Saint-Sébastien ;
- *Pourquoi renforcer la cohésion sociale sur notre territoire ? En quoi est-ce un enjeu aujourd'hui et demain ? Quel peut être le rôle des uns et des autres ?* Samuel Aubin, AG du Conseil de développement d'Erdre et Gesvres, 26 avril 2019, Grandchamps-des-Fontaines ;
- Séminaire à destination d'élus régionaux des Pays de la Loire (groupe écologistes et citoyen, groupe PS/SERR), Samuel Aubin, 13 mai 2019.

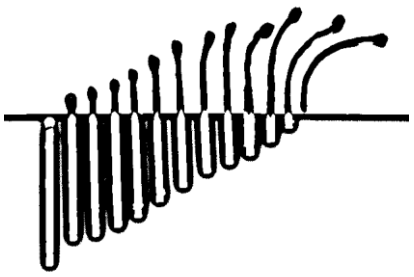

IV. POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER

L'engagement des partenaires pour la période 2018-2021 est basé sur le même principe que pour la précédente :

- un apport en temps et/ou en nature de tous, pour mener les travaux,
- un apport financier en plus pour ceux qui le peuvent.

La répartition suivante illustre l'engagements des 32 partenaires :

CONTRIBUTION FINANCIERE ET EN TEMPS

ADEME Pays de la Loire, Collège des transitions sociétales, Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Cerema, CNAM Pays de la Loire, Conseil départemental de Loire-Atlantique, ENEDIS Pays de la Loire, GRTgaz, Institut CDC pour la Recherche, Mairie de l'île d'Yeu, Nantes Métropole, Pays de Retz, Redon Agglomération, Région des Pays de la Loire, SYDELA, SyDEV

CONTRIBUTION EN TEMPS ET EN NATURE

AILE, Alisée, Chambre régionale d'agriculture en Pays de la Loire, CJD, CIVAM, CLCV, DREAL Pays de la Loire, Energy-Cities, ESA, Elise, Energies citoyennes en Pays de Vilaine, Energies Citoyennes en Pays de la Loire, IMT Atlantique, PNR Loire-Anjou-Touraine, TRAME

Comme pour la première phase de TES, l'exercice budgétaire va du 1er mai au 30 avril de l'année suivante, et ce pour chacune des 3 années.

Le budget et sa ventilation sur les 3 années, correspond donc à ces séquences annuelles.

Pour certains partenaires, les justificatifs des engagements seront transmis comme d'habitude au regard de la date de signature des conventions.

La plupart des conventions ont été signées entre le partenaire, IMT Atlantique et le Collège des transitions sociétales. D'autres, pour des raisons administratives, ont été signées entre le partenaire et le Collège des transitions sociétales.

Le tableau ci-dessus donne une vision globale et consolidée de la situation, avec un montant total des contributions financières de 567 k€ sur les 3 ans, et avec une ventilation des dépenses comme suit :

	Année 1 (réalisé)	***Année 2*** (prévisionnel)	***Année 3*** (prévisionnel)	***Total sur 3 ans*** (prévisionnel)
Personnel en CDI	80 k€	80 k€	80 k€	**240 k€**
Personnel en CDD et stagiaires	33 k€	57 k€	51 k€	**141 k€**
Assistante	23 k€	29 k€	30 k€	**82 k€**
Coopérative scientifique & Collectif des acteurs	17 k€	25 k€	25 k€	**67 k€**
Fournitures et divers	7 k€	15 k€	15 k€	**37 k€**
TOTAL (€ TTC)	**159 k€**	**206 k€**	**201 k€**	**567 k€**

Ce budget n'intègre pas les dépenses des territoires partenaires lorsqu'ils accueillent les collectifs (Collectif des acteurs, Coopérative scientifique, Comités de suivi, groupes thématiques), ainsi que le temps passé par l'ensemble des partenaires. Ce temps consolidé peut être estimé à environ 1,5 ETP.

Enfin, comme pour TES I, le budget fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif, d'une part pour des questions de justificatifs de dépenses, éligibles ou non par certains partenaires, et d'autre part pour permettre la liaison entre TES II et … TES III, les conventions mettant parfois du temps à être signées.

V. CONCLUSION REFLEXIVE … ET PROVISOIRE

Au-delà des perspectives tracées (en III.2) pour l'année prochaine, prenons un peu de recul et arrêtons-nous sur les fondamentaux du programme, ainsi que sur quelques points majeurs à explorer pour les mois qui viennent :

UNE APPROCHE COLLECTIVE … AVEC EN VISEE L'EVOLUTION DE NOS MODES DE VIE

Il est désormais acté que, face aux enjeux écologiques de plus en plus prégnants, nos modes de vie sont à faire évoluer, en profondeur et rapidement.

Des solutions alternatives techniques et comportementales existent, mais leurs mises en œuvre se heurtent à des dimensions culturelles, structurelles, financières, démocratiques… : l'évolution des modes de vie est multifactorielle.

Différents travaux, notamment en sociologie de l'énergie, ont montré les limites d'une approche centrée seule sur l'individu. Il faut privilégier une approche collective.

LA OU J'HABITE, LA OU JE VIS…

Cette implication collective sera d'autant plus possible que nous partirons et parlerons de notre territoire de vie : de notre rue, de notre quartier, de notre commune, et (demain) de notre intercommunalité.

Les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs sont désormais assez bien documentés pour rechercher, dans cette phase du programme TES, un ancrage sur les territoires partenaires.

UN PORTAGE POLITIQUE TERRITORIAL … AU PLUS HAUT NIVEAU

Cette mise en mouvement territoriale nécessite un engagement politique au plus haut niveau, notamment intercommunal avec une articulation communale bienveillante et créant de la cohésion.

Cette implication politique nécessite de concevoir un dispositif particulier pour « embarquer » ces élus (mais d'autres décideurs également), les « premiers de cordée », avec un rôle régional majeur de la Région des Pays de la Loire.

L'expression d'une vision partagée, autour d'un récit qui donne envie, et la définition d'une stratégie territoriale de transition doit nécessairement conduire à faire évoluer les modalités de gouvernance. Nous sommes désormais dans l'ère du Co, de la co-élaboration, de la co-construction, de la coopération…

UNE TRANSITION SYSTEMIQUE, UNE TRANSVERSALITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les transitions sont à conduire de manière holistique, systémique et non disciplinaire ou thématique. Cette complexité à affronter, à relever, est le prix à payer pour créer de la résilience sur nos territoires.

Les stratégies de transitions doivent alors s'appuyer sur une vraie transversalité des politiques publiques, au-delà des intentions et des discours.

Enfin, l'arrivée prochaine de la grille d'analyse sur les modes de vie permettra de progresser sur l'évaluation des impacts d'un projet, notamment dans sa phase de conception. Il faudra éprouver cette grille sur plusieurs projets des partenaires.

UNE RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE POUR UNE AMBITION DEMOCRATIQUE

Les membres du Collectif des acteurs, « têtes de réseaux » au niveau régional, portent une responsabilité individuelle et collective à porter ensemble les transitions territoriales.

La recherche de ce « faire-ensemble », d'une co-élaboration, d'une coopération entre la société civile (entreprises, agriculteurs, associations…), les collectivités et l'Etat permettra d'aller plus loin que les démarches institutionnelles seules.

Cette forme et pratique de gouvernance territoriale permettra de (re)donner confiance dans la démocratie … au moins au plan local, et donnera alors à d'autres l'envie de s'engager. Du moins faisons en le pari…

LA COOPERATION NE SE DECRETE PAS, ELLE SE CONSTRUIT

S'il y a effectivement urgence à agir, rien ne sert de se précipiter si les conditions de transition ne sont pas réunies à minima. Il faut prendre le temps sans le perdre. C'est particulièrement vrai pour les territoires qui souhaitent devenir partenaires.

Par ailleurs, il n'y a pas « ceux qui ont compris » et « ceux qui n'ont toujours pas compris », il n'y a pas une solution écrite aux problèmes posés, il n'y a pas de certitudes mais des convictions et des hypothèses. Il n'y a pas non plus de chemin unique et direct, mais des contournements et des itérations… En d'autres termes, bienveillance, humilité et principes démocratiques sont des facteurs clés à mobiliser pour avancer ensemble.

« COMMUNIQUER » SUR LE PROGRAMME TES

Expliquer le programme TES, ses finalités et ses modes opératoires, ses réussites et ses difficultés … pour mieux l'ancrer dans le paysage régional (mais aussi national), notamment institutionnel, représente un enjeu majeur qui devra être engagé au cours de l'année prochaine.

LE DEVENIR DU PROGRAMME TES DEPEND AUSSI DE L'EVOLUTION DE SA GOUVERNANCE

Le renforcement et le maintien dans la durée de la qualité relationnelle entre les membres du Collectif des acteurs, nécessite de préserver cet espace partenarial actuel, où se pratiquent aujourd'hui la confiance et l'absence de jeu d'acteurs. On peut même y ajouter le plaisir de s'y retrouver, de s'y ressourcer.

A ce titre l'évolution de la gouvernance du Collège des transitions sociétales et son articulation avec le programme TES sera central dans les 2 ans qui viennent.

ANNEXE I LES TERRITOIRES PARTENAIRES

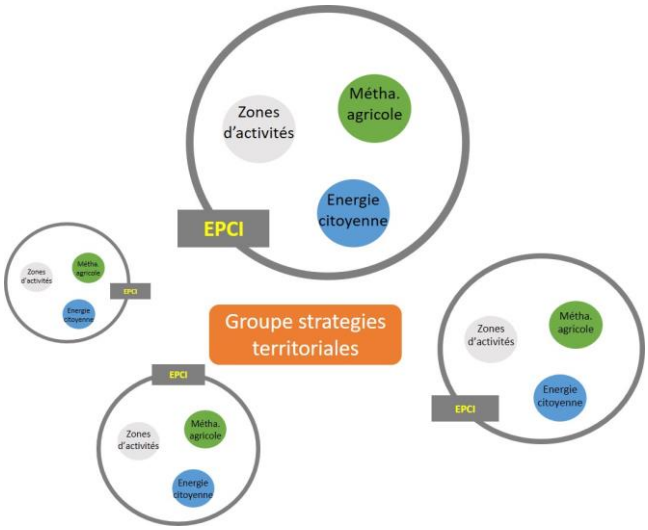

Pour la période 2018-2021, quatre territoires sont partenaires du programme TES, dont celui de Redon Agglomération qui a officialisé son entrée en avril 2019 et l'Île d'Yeu qui a marqué une pause pour des raisons déjà indiquées.

Nous développerons donc plus particulièrement les travaux et avancées sur Erdre et Gesvres ainsi que sur Pouzauges.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES

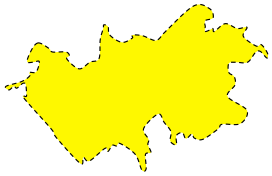

Le Comité de suivi de la démarche de transition énergétique et sociétale s'est mis en place sur la CCEG mi 2018. Espace expérimental de coopération entre acteurs du territoire (élus, services et acteurs locaux) et partenaires régionaux impliqués dans la transition énergétique et sociétale, ce Comité de suivi développe une action à la fois opérationnelle et réflexive.

Trois axes ont principalement orienté le démarrage des travaux :

- la compréhension du territoire et de ses enjeux à partir d'entretiens avec des acteurs clés ;
- l'articulation entre la démarche du Comité de suivi et d'autres initiatives de transition menées sur le territoire ;
- la mise en place progressive d'une gouvernance partagée.

LA COHESION DU TERRITOIRE : UN ENJEU MAJEUR POUR LA CCEG

Comprendre le territoire et ses enjeux

Pour se doter d'une première compréhension du territoire une quinzaine d'entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs de la CCEG : élus communautaires, élus municipaux, agents intercommunaux, acteurs associatifs et professionnels.

L'objectif principal de cette enquête était d'identifier, de manière très exploratoire, des points saillants, les questions clés de la vie sociale locale, avec ses fragilités et ses enjeux. Porté par la proximité et la dynamique démographique et économique de la métropole nantaise, le territoire s'interroge pour autant sur la façon d'assurer au mieux l'accès de tous aux services, gage de la cohésion sociale territoriale, aujourd'hui et demain. Ainsi, l'accès à la mobilité est au cœur de l'équilibre de vie que tentent de construire les habitants entre prix du foncier, cadre de vie, mobilité. Dans cette perspective de cohésion sociale, la poursuite d'une construction d'une identité territoriale, l'interconnaissance entre les habitants, pourraient être favorisés, en lien avec la politique culturelle, par une démarche multiple et innovante de mise en récits.

UN FORUM DES INITIATIVES EN PREFIGURATION D'UN RESEAU DES PORTEURS DE PROJETS

Articuler la démarche du Comité de suivi et d'autres initiatives du territoire

Le deuxième axe exploré concerne le repérage et la mise en valeur et en lien des initiatives existantes de transition menées sur le territoire. A ce titre, le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres avait créé, avant son entrée dans TES, un « Comité des initiatives ». Les membres de ce groupe ont engagé une démarche innovante d'enquête auprès des maires et des porteurs de projets pour identifier les initiatives, en comprendre les dynamiques et préparer un forum des initiatives qui sera organisé à l'automne 2019. Ce forum est pensé comme l'acte fondateur d'un réseau des porteurs de projets des transitions sociétales sur le territoire. Ce réseau pourrait alors s'appuyer sur des tiers-lieux locaux et une fabrique territoriale imaginée par les services de la CCEG.

La démarche suivie, discutée au sein du Collectif des acteurs, consiste à intervenir (au moins) à deux échelles :

- au sein de l'intercommunalité, avec des actions déjà lancées :
  - une enquête sur les attentes des habitants en terme de services pour nourrir les réflexions de l'ensemble des candidats aux élections municipales et contribuer à la formation des futurs élus ;
  - un rapprochement du groupe stratégie de développement durable de la CCEG - ce groupe travaille sur le cadre réglementaire de la démarche PCAET et met en systémique l'ensemble des plans d'actions techniques - et du Comité de suivi, afin d'optimiser la mobilisation des compétences et de contribuer à la mise en œuvre transversale des initiatives de transition.
- au niveau *infra*, pour que la démarche gagne en opérationnalité avec les initiatives collectives en cours sur le territoire.

Mettre en place une gouvernance partagée

Enfin, troisième axe de travail, le Comité de suivi a engagé les premières réflexions sur la gouvernance. La question ici est notamment de savoir comment articuler plusieurs actions engagées parallèlement sur le territoire.

Il s'agit d'une part de l'action-recherche TES avec le Comité de suivi qui, avec de nouveaux acteurs, permet de renforcer le croisement des regards et des expériences.

D'autre part, le groupe stratégie de développement durable de la CCEG doit également s'appuyer sur une gouvernance.

Enfin, la démarche originale de prospective sur les emplois et les compétences (GTPEC) a proposé de son côté des pistes pour répondre à des enjeux économiques qui, naturellement, croisent les objectifs et les actions de développement durable.

Démarche systémique donc, encore une fois, à mettre en place pour viser l'efficacité et permettre les synergies.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

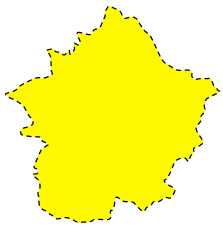

Créé à l'automne 2018, le Comité de suivi pour la Communauté de communes du Pays de Pouzauges a travaillé lors de cette première période sur deux premiers axes :

- la découverte préalable du territoire, pour les partenaires , avec ses caractéristiques, ses initiatives, ses ambitions, à partir, comme pour la CCEG, d'une série d'entretiens exploratoires ;
- la réflexion sur les contours d'une gouvernance partagée de la démarche de transition, avec comme premier objectif d'élaborer une vision partagée. La création d'un « Conseil de développement », dont la mission, la composition et le fonctionnement sont à ajuster aux enjeux est une brique de cette future gouvernance.

DES ENTRETIENS AVEC DES ACTEURS CLES POUR MIEUX COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Une quinzaine d'entretiens individuels ont été réalisés auprès d'acteurs locaux, moteurs sur ce territoire. De l'enquête, ressort un fort attachement au Pays de Pouzauges. Il s'agit d'un territoire marqué géographiquement et sociologiquement par le bocage et qui se distingue par des indicateurs économiques et de qualité de vie positifs. Les témoignages recueillis font état de la vitalité de la communauté locale, avec des liens sociaux forts entre les mondes agricole, économique, associatif et politique. La coopération est ici, historiquement, un mode inscrit dans les façons de vivre.

Cependant, malgré ce terreau très favorable du point de vue des sociabilités, et en dépit d'une préoccupation partagée sur les enjeux écologiques et les transitions nécessaires, les acteurs font part d'une certaine frustration. Ils peinent, selon eux, à formuler ensemble un projet susceptible d'aider à la mise en projection vers l'avenir, à la mise en mouvement.

L'idée est donc de se saisir de la démarche TES d'action-recherche et du comité de suivi associé, comme espace tiers et tremplin pour enclencher une dynamique collective sur cette question des transitions. Le sujet clé pour les acteurs est celui de la participation des citoyens. Pour avancer sur ce projet de territoire et sur les conditions d'une gouvernance partagée, le Comité de suivi va pouvoir s'appuyer notamment sur les pratiques développées par l'intercommunalité en matière de concertation et de management de projets. Ces pratiques ont déjà conduit à une réorganisation des services pour favoriser la transversalité.

La démarche va aussi pouvoir bénéficier du dynamisme et de la diversité des acteurs locaux qui sont bien ressortis lors des entretiens. Il a été proposé à ce sujet, d'ouvrir le Comité de suivi à ces acteurs locaux moteurs du territoire (élus communautaires ou municipaux, responsables du CPIE, du Club d'entreprises ou encore d'association culturelle…).

VERS UNE CHAMBRE DU FUTUR PRESENT ?

La première entrée choisie par la collectivité pour démarrer les travaux a été celle des contours à donner au futur Conseil de développement qui doit être créé avant la fin de l'année 2019. A l'image des transitions à conduire, le Conseil de développement a été provisoirement nommé « Chambre du futur présent » par la Communauté de communes du Pays de Pouzauges. Au-delà du nom qui porte le sens, le Conseil de développement au départ réglementairement, consultatif, devrait néanmoins disposer, dans les débats et au sein des processus de décisions, de davantage de poids.

Lors du dernier Comité de suivi et du Collectif des acteurs, de nombreuses questions ont été posées et explorées sur les modalités de fonctionnement à envisager pour cette instance. Faut-il prévoir une composition à géométrie variable pour favoriser l'engagement et l'hétérogénéité de ces membres ? Quelle diversité de recrutement entre tirage au sort, élection sans candidat sur une liste de volontaires... ? Quelles missions et durée des mandats. Faut-il prévoir ou non une indemnisation sur projets ? Comment aussi attirer des actifs ? ….

Enfin, le Comité de suivi a souligné le risque de reproduire une forme de cloisonnement entre la société civile au sein de ce Conseil de développement et la collectivité, comme on peut l'observer sur d'autres territoires. Or, c'est justement du croisement de regards et d'engagements entre acteurs publics, privés, associatifs qu'il faut sans doute attendre la créativité et les ressources pour co-construire la vision et *faire ensemble* sur le territoire.

VERS UNE AGORA TERRITORIALE ?

Une sorte d'agora territoriale ne serait-elle pas alors aussi à imaginer ?

ANNEXE 2 LES GROUPES THEMATIQUES

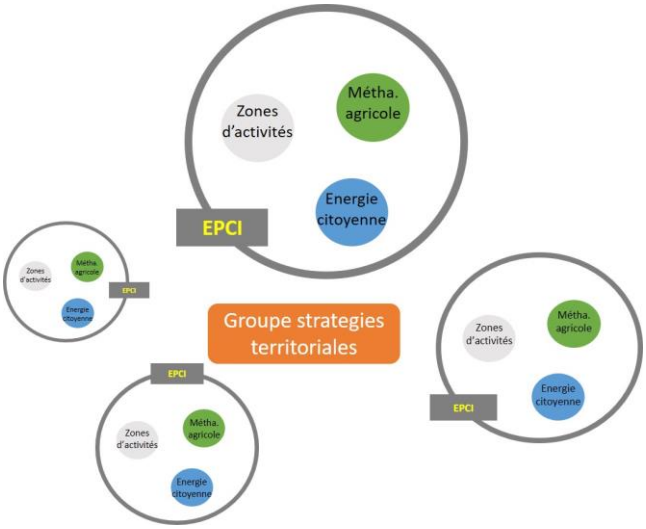

Les groupes thématiques (agricole, énergie citoyenne, zones d'activités,), initiés en phase I du programme TES, ont poursuivi leurs activités avec deux objectifs :

- poursuivre les travaux sur les conditions d'émergence et de développement des dynamiques collectives des projets thématiques ;
- commencer à ancrer les travaux sur les territoires partenaires.

LE GROUPE THEMATIQUE

Le groupe thématique sur les questions agricoles s'est focalisé dans la première phase du programme TES sur l'émergence des dynamiques collectives à l'échelle des projets de méthanisation. Il s'agit désormais de penser ces dynamiques collectives dans le cadre plus large des dynamiques territoriales.

En réponse à des objectifs nationaux ambitieux en terme de production de biogaz, des démarches partenariales au niveau départemental et régional visent à mettre en lien les acteurs de la méthanisation. Cet intérêt croise celui des intercommunalités qui, dans le cadre réglementaire des PCAET, doivent également définir leur objectif de production d'énergie renouvelable.

Le groupe agricole du programme TES travaille ainsi à l'articulation entre :

- les dynamiques collectives autour de projets de méthanisation (enjeu quantitatif) ;
- l'enjeu des « contrats alimentaires territoriaux » et des PCAET.

La feuille de route de TES II consiste principalement à éclairer les conditions d'émergence et d'élargissement des projets collectifs de méthanisation, en se situant à l'échelle :

- du collectif du projet, avec les variables déterminantes : leadership, cohésion du groupe, étapes critiques du projet, formation… ;
- locale du projet avec la question du voisinage, de la mairie… ;
- plus territoriale avec l'inscription des projets de méthanisation dans une démarche autour des thématiques agricole, alimentaire et/ou énergétique (PAT, PCAET).

De fait, il ne s'agit pas seulement de favoriser l'acceptabilité sociale de projets à l'échelle du voisinage, mais de les inscrire plus largement dans les dynamiques territoriales pour (éventuellement) en favoriser l'essor.

En travaillant sur la dimension sociale et politique de l'insertion des projets de méthanisation dans des dynamiques territoriales, le groupe s'attaque à la problématique de la gouvernance et pose la question du « faire ensemble » entre les collectivités, les agriculteurs, les autres habitants et les acteurs de la méthanisation. Pour se faire, le groupe a organisé ses travaux pour :

- impliquer deux territoires partenaires du programme TES, la CCEG et la Communauté de communes du Pays de Pouzauges ;
- établir des passerelles avec les démarches menées par les partenaires aux niveaux départemental et régional.

Le groupe a donc commencé à interroger les caractéristiques géographiques, historiques et sociologiques de ces territoires, tout en y évaluant l'état d'avancement (émergence et/ou développement) des projets collectifs de méthanisation. A cet effet, un travail est en cours (stagiaires de Master) sur chacune des intercommunalités.

Par ailleurs, un lien a été établi au niveau départemental avec CoOpMetha 44, et au niveau régional sur la mobilisation des agriculteurs autour de la méthanisation. Ces réseaux de coopération entre acteurs de la filière méthanisation ont identifié la CCEG comme un territoire à fort potentiel et souhaitent y faire émerger une dynamique de projets. Une réunion auprès des agriculteurs a été organisée et des acteurs potentiels ont été identifiés.

Sur le territoire de Pouzauges, où un projet collectif de méthanisation semble avancé, la question de l'élargissement et de l'association avec les habitants pourra être posée.

Pour accompagner ces démarches et travailler à leur territorialisation, le groupe agricole organise deux réunions à la CCEG et à Pouzauges réunissant une diversité de partenaires, d'élus et d'agents territoriaux dans le but de dimensionner des projets de méthanisation à l'échelle de ces territoires.

En perspective, il s'agira alors de mettre en place un plan d'actions concerté entre les collectivités et les acteurs de la méthanisation pour créer les conditions favorables à l'émergence et à l'élargissement des projets de méthanisation sur les territoires.

LE GROUPE THEMATIQUE ENERGIES CITOYENNES

Lors de la première phase du programme TES, ce groupe thématique a démarré sur les projets citoyens menés par Energie citoyenne en Pays de Vilaine (EPV) et CoWatt. Deux monographies ont été réalisées et ont permis d'identifier des facteurs clés ayant permis de favoriser l'émergence de ces dynamiques collectives.

Depuis, le groupe a constaté une évolution du paysage énergétique relatif à ces projets d'énergie citoyenne. Depuis le démarrage en 2002 du projet de parc éolien citoyen sur le Pays de Redon, l'écosystème local, régional et national lié aux projets EnR citoyens a en effet évolué favorablement. EPV y a joué un rôle central. Aujourd'hui, le regard porté par les institutions et les collectivités est plutôt bienveillant, voire proactif.

Le groupe a donc formulé l'hypothèse qu'une nouvelle génération de projets d'énergie citoyenne était en train d'émerger. Alors que les premiers projets se sont construits principalement en marge des acteurs publics, les acteurs de l'énergie citoyenne doivent désormais composer avec la volonté des collectivités d'engager ou de suivre de façon plus appuyée des projets d'énergie citoyenne. C'est une manière pour elles de répondre à des objectifs de production d'énergie renouvelable qu'elles ont fixés dans leur PCAET.

Pour les acteurs de l'énergie citoyenne comme Energies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL), l'enjeu est alors de travailler et favoriser le co-portage de projets, et donc de gouvernance, entre citoyens et acteurs publics.

Sur ces questions de co-portage de projets d'EnR citoyens, de coopération entre collectivités et société civile, un séminaire sera organisé le 5 décembre 2019. La cible visée sont les porteurs de projets, les collectivités, ainsi que les territoires partenaires de TES. L'enjeu est d'explorer les conditions de la coopération, de la co-élaboration de projets EnR.

LE GROUPE THEMATIQUE ZONES D'ACTIVITES ENTREPRISES

Lors de TES I, le groupe thématique sur les zones d'activités a travaillé à identifier les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs sur les zones d'activités. Deux initiatives ont servi de terrains d'enquête : l'AFUL Chantrerie à Nantes et l'IEPAD à la Chevrolière.

Pour cette deuxième phase de TES, l'objectif est :

- de poursuivre ce travail d'identification, en s'appuyant sur d'autres zones, avec un zoom sur la question des dynamiques collectives ;
- de territorialiser les travaux sur les territoires partenaires.

Concernant le premier objectif, les membres du groupe ont ciblé d'autres zones d'activités où semblent émerger des projets collectifs. Il s'agit par exemple de La Chapelle-sur-Erdre, de Plein Centre, de La Vertonne, de la SHOE et du GIE la Fleuriaye sur Nantes Métropole, sur les intercommunalités d'Erdre et Gesvres, de Redon Agglomération, de Pouzauges, mais aussi sur d'autres territoires via les Chambres du Commerce et de l'Industrie (CCI 44, CCI 49, CCI 85). Sur la base des travaux de TES I, une grille d'entretiens a été réalisée et des rencontres avec des responsables de zones d'activités sont en cours.

Au-delà du récit du projet lui-même, 5 thèmes sont abordés :

- le rôle de l'histoire et de la culture du territoire dans le projet en cours ;
- la gouvernance avec notamment les questions de statut, d'organisation, de mandat, de modalités de prise de décision, de charte… ;
- le « leadership » avec les questions de légitimité, de disponibilité, de pérennité, d'envie, de transmission… ;
- les acteurs locaux de la zone d'activité, avec les questions d'intérêt, d'engagement, de disponibilité, d'envie, de taille… ;
- les relations avec la collectivité avec la question de la facilitation, de l'implication, de transversalité de politique publique, de temporalité…

En parallèle de ces travaux, le groupe poursuit les rencontres entre pairs engagés lors de TES I, comme fin février à Doué-la-Fontaine avec la CCI 49. A cet effet une plaquette pédagogique des projets collectifs sur les zones d'activités a été réalisée.

Enfin, comme pour les autres groupes thématiques, celui sur les zones d'activités entreprises commence à « s'ancrer » sur les territoires partenaires, en commençant avec Erdre et Gesvres. Des rencontres avec les présidents de clubs d'entreprises de la CCEG ont eu lieu, l'objectif est d'organiser sur ce territoire, ainsi que sur les autres, une première réunion entre pairs.

ANNEXE III LE GROUPE STRATEGIES TERRITORIALES

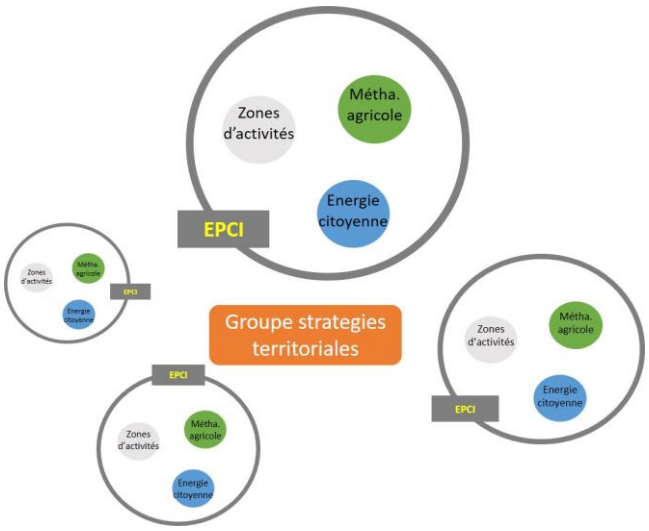

Le Collectif des acteurs, véritable organe de pilotage du programme TES, a considéré, pour la deuxième phase 2018-2021, le terrain de la gouvernance comme prioritaire, et ce d'autant plus que la focale s'est élargie aux intercommunalités.

L'objectif est de voir jusqu'où il est possible de pousser une reconfiguration des rôles pour asseoir une démarche de coopération entre acteurs publics et porteurs de projets, dans une approche systémique et au service d'une véritable dynamique locale.

Dans cette perspective, le Collectif des acteurs a souhaité mettre en place un groupe de travail méthodologique transverse, dédié au sujet spécifique des conditions d'émergence des territoires socialement innovants en matière d'énergie et de climat, avec le PCAET comme objet d'entrée.

Obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, cet outil de politique publique repose sur une méthodologie suffisamment souple pour permettre d'y expérimenter, par exemple, de nouvelles modalités de coopération entre les acteurs d'un même territoire.

Le groupe est parti des préconisations issues de la rencontre internationale francophone de juin 2018, suivi d'un travail d'approfondissement lors de la réunion du Collectif des acteurs de novembre 2018.

Il a ensuite travaillé à la mise en systémique de ces outils et plans d'action en ajustant les contours de certaines « briques » et en précisant leurs natures et la nécessité d'y adosser des principes d'action et une vision stratégique.

Parvenu à ce stade, l'analyse des expériences de Saint-Camille au Québec et de Loos-en-Gohelle a été précieuse : Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, a été invité fin février 2019 à partager et à confronter ses réflexions.

En l'état des réflexions, le groupe a tout d'abord formalisé, de manière non exhaustive, sept principes d'action qu'il est important de mobiliser pour les démarches territoriales de transition énergétique et sociétale :

- Inscrire les démarches de transition dans une temporalité et une cohérence en accord avec l'identité territoriale et culturelle ;
- Organiser le partage du leadership via le co-portage de la démarche, la la co-construction, voire la co-décision ;
- Favoriser l'hybridation ainsi que la mise en réseau des acteurs et des structures impliquées ;
- Articuler les démarches de transition avec les politiques publiques menées aux autres échelles territoriales (principalement départementale et régionale, voire nationale et européenne) ;

- Délimiter les temps et les lieux de réflexivité pour favoriser la capitalisation sur les expérimentations, les innovations produites ;
- Favoriser l'inclusivité : parité, ouverture aux publics éloignés, aux minorités, aux différentes générations… ;
- Suivre une approche expérimentale autorisant le droit à l'erreur, facilitant l'engagement des acteurs et assurant la transparence des décisions ;
- Agir de façon itérative, en permettant « le retour en arrière », et en valorisant « les petites victoires ».

Fort de ces principes d'action, les membres du groupe ont identifié des plans de mobilisation et des outils qui, mis en systémique, pourraient favoriser l'établissement d'une gouvernance partagée sur les territoires.

Il s'agirait de :

- travailler au repérage et à la cartographie des initiatives du territoire afin de favoriser par la suite une mise en réseau des porteurs de projet. Cette démarche, auprès de la société civile et des secteurs économiques et agricoles, pourrait avoir son pendant dans la mobilisation des élus et dans la réorganisation des services des collectivités pour assurer le portage politique, permettre le suivi de ces démarches transversales et développer au sein de ces instances une culture de la concertation ;
- favoriser la création d'espaces tiers pour permettre les échanges et pour articuler les projets des différents acteurs. Un travail est en cours pour caractériser ce qu'on entend par « tiers-lieux locaux », « fabriques territoriales », « Conseils de développement d'un nouveau genre »…

Enfin, le travail mené sur les « Modes de vie » s'était donné comme objectif de présenter de manière pédagogique l'intérêt et l'enjeu d'utiliser une grille d'aide à la construction et à l'évaluation de projets collectifs sur la transition énergétique et sociétale. Ce travail est bien avancé et la grille, réalisée à partir des travaux d'un membre de la Coopérative scientifique, Bruno Maresca, fait ressortir six composantes qui jouent un rôle majeur sur l'évolution des modes de vie, et donc sur l'impact d'un projet.

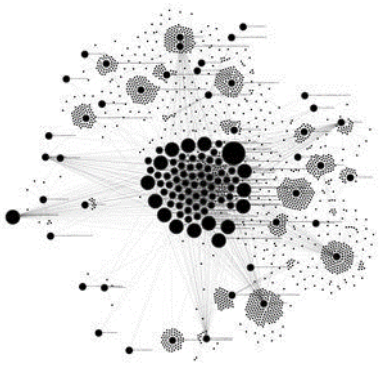

DEMOCRACY

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIETALE
PROGRAMME PARTENARIAL
http://www.college-transitions-societales.fr
college-ts@imt-atlantique.fr

Avec une situation écologique qui se dégrade malgré les alertes croissantes de la communauté scientifique, avec ce fond ambiant de défiance démocratique, les risques d'une société qui ne fasse plus société apparaissent. Attention alors au « clair-obscur où surgissent les monstres ».
Face à ce défi planétaire, comment mobiliser notre responsabilité individuelle et collective pour apporter des réponses sur nos territoires locaux, là où nous sommes le plus à même d'agir ?
Apprendre à faire ensemble aux différentes échelles géographiques et culturelles, constitue l'hypothèse majeure de ce programme, un défi aux défis.

Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale